

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mercredi 12 décembre 2012 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Sandra East, Guylaine Richer, MM. Normand Chalifoux et Louis Kemp, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mme Corinne Payne, commissaire-parent.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat. et Mme Josée Bastien, commissaire.

Mmes Johanne Beaulieu, Paule Fortier, Lise Landry et Elisa Rietzschel ont prévenu de leur absence.

---

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Guylaine Richer, présidente.

Il est 19 h 30.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CE-121212-2547

Il est proposé par M. Louis Kemp

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2012.

**Adopté**

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CE-121212-2548

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2012.

**Adopté**

**ORDRE DU JOUR**

Résolution n° CE-121212-2549

Il est proposé par Mme Corinne Payne

*D'ADOPTER* tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Probation de gestionnaires;
5. Nominations de gestionnaire; (*huis clos*)
6. Services alimentaires dans nos établissements :
  - 6.1 Annulation d'un contrat de service de cantine - école Horizon-du-Lac (pavillon des Primevères) – adoption;
  - 6.2 Adjudication d'un contrat de service de cantine - école Horizon-du-Lac (pavillon des Primevères) – adoption;
7. Adjudication de contrats de déneigement de certaines écoles pour les hivers 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 par la Direction générale – adoption;
8. Formation d'un comité de sélection pour des travaux de maçonnerie à l'école secondaire d'Oka et au pavillon Notre-Dame de l'école Saint-Gabriel – adoption;

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

### **Adopté**

### **PROBATION DE GESTIONNAIRES**

La Direction générale fait rapport sur la probation de deux gestionnaires. Elle indique que Mme Isabelle Forest, conseillère en gestion de personnel à la Direction du service des ressources humaines et M. Alain Baribeau, directeur adjoint au Centre de formation des Nouvelles-Technologies, ont accompli cette étape avec succès.

### **HUIS CLOS – NOMINATION DE GESTIONNAIRES**

Résolution n<sup>o</sup> CE-121212-2550

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

### **Adopté**

Il est 19 h 40.

### **SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n<sup>o</sup> CE-121212-2551

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

*DE SIÉGER* en séance publique.

### **Adopté**

Il est 19 h 50.

### **NOMINATION – DIRECTION ADJOINTE À LA DIRECTION DU SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

Résolution n<sup>o</sup> CE-121212-2552

*ATTENDU* les dispositions de la Politique locale de gestion des administrateurs (RH-05);

*ATTENDU* l'affichage du poste de direction adjointe à la Direction du service de l'organisation scolaire adressé à l'interne de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

*ATTENDU* la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Corinne Payne

*DE NOMMER* madame Isabelle Guay à titre de direction adjointe du Service de l'organisation scolaire et de la soumettre à une période de probation d'une année.

**Adopté**

### **NOMINATION – PROMOTION À TITRE DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE**

Résolution n° CE-121212-2553

*ATTENDU* les dispositions de la Politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

*ATTENDU* l'invitation adressée aux directions adjointes d'école de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles dans le cadre d'une promotion;

*ATTENDU* la recommandation unanime des comités de sélection;

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE NOMMER* madame Mélanie McGuire à une fonction de direction adjointe d'école et de la soumettre à une période de probation d'une année.

**Adopté**

### **ANNULATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – ÉCOLE HORIZON-DU-LAC (PAVILLON DES PRIMEVÈRES)**

Résolution n° CE-121212-2554

*ATTENDU* le contrat de service de cantine (service traiteur) adjugé au traiteur « Les Délices à Édith » afin de desservir l'école Horizon-du-Lac (pavillon des Primevères) pour la période du 9 janvier 2012 au 30 juin 2014 (rés. n° CE-111214-2468);

*ATTENDU* la requête du traiteur « Les Délices à Édith » de mettre fin à compter du 30 juin 2012 au contrat de service de cantine (service traiteur) en vigueur à l'école Horizon-du-Lac (pavillon des Primevères) dans le but de le convertir en contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place);

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Louis Kemp

*D'ANNULER* le contrat de service de cantine (service traiteur) adjugé au traiteur « Les Délices à Édith » pour l'école Horizon-du-Lac (pavillon des Primevères);

*DE RESCINDER* la résolution n° CE-111214-2468 à toutes fins que de droit.

**Adopté**

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – ÉCOLE HORIZON-DU-LAC (PAVILLON DES PRIMEVÈRES)**

Résolution n° CE-121212-2555

*ATTENDU* la requête du traiteur « Les Délices à Édith » de mettre fin, dès le 30 juin 2012, au contrat de service de cantine (service traiteur) à l'école Horizon-du-Lac (pavillon des Primevères) dans le but de le convertir en contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place);

*ATTENDU* l'annulation du contrat de service de cantine (service traiteur) avec le traiteur « Les Délices à Édith » à l'école Horizon-du-Lac (pavillon des Primevères) (rés. n° CE-121212-2554);

*ATTENDU* l'augmentation des effectifs scolaires en 2012-2013 (de 8 classes en 2011-2012 à 13 classes en 2012-2013) à l'école Horizon-du-Lac (pavillon des Primevères);

*ATTENDU* la satisfaction et le succès du service rendu actuellement à l'école Horizon-du-Lac (pavillon des Primevères);

*ATTENDU* la Politique sur les services alimentaires (RM-10);

*ATTENDU* le respect de nos contrats types sur les services alimentaires (service traiteur) et sur les services alimentaires (mets cuisinés sur place);

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADJUGER* un contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire « Les Délices à Édith » opéré par Mme Édith Chéné, afin de desservir l'école Horizon-du-Lac (pavillon des Primevères) jusqu'au 30 juin 2014;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

**Adopté**

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE SERVICE DE DÉNEIGEMENT DE CERTAINES ÉCOLES POUR LES HIVERS 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Résolution n° CE-121212-2556

*ATTENDU* l'appel d'offres public # 190AO1070 concernant les contrats de déneigement pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public # 190AO1070;

*ATTENDU* qu'un contrat de 79 967,23 \$ plus les taxes applicables a déjà été adjugé par la Direction générale à 9264-6165 Québec inc.;

*ATTENDU* qu'il appert que le plus bas soumissionnaire conforme a été mal identifié pour l'école Plateau Saint-Louis, Saint-Edmond et Fabrique;

*ATTENDU* qu'un contrat additionnel de 29 462,56 \$ plus les taxes applicables a déjà été adjugé par le directeur général adjoint à 9264-6165 Québec inc.;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* qu'il y a lieu d'entériner l'adjudication à 9264-6165 Québec inc. pour les deux contrats de déneigement;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ENTÉRINER* l'adjudication de contrats de service de déneigement pour les hivers 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 au plus bas soumissionnaire conforme suivant :

1) **9264-6165 Québec inc.**

Les écoles suivantes :

- des Grands-Chemins .....	6 394,97 \$
- Gaston-Pilon .....	13 018,35 \$
- Le Sentier .....	10 048,94 \$
- Alpha .....	27 285,22 \$
- Val-des-Ormes.....	23 219,84 \$
- Plateau Saint-Louis, Saint-Edmond et Fabrique .....	29 462,56 \$

pour un montant forfaitaire de base de 109 429,88 \$ plus les taxes applicables.

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document afin de donner effet aux présentes.

**Adopté**

**FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR LES TRAVAUX DE MAÇONNERIE À L'ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA ET AU PAVILLON NOTRE-DAME DE L'ÉCOLE SAINT-GABRIEL**

Résolution n° CE-121212-2557

*ATTENDU* la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*;

*ATTENDU* la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

*ATTENDU* que des travaux de maçonnerie auront lieu à l'école secondaire d'Oka ainsi qu'au pavillon Notre-Dame de l'école Saint-Gabriel;

*ATTENDU* la valeur estimée des contrats à être octroyés;

*ATTENDU* que, tel que recommandé par les professionnels, ces travaux nécessitent une évaluation de la qualité par un comité de sélection;

Il est proposé par M. Louis Kemp

*DE FORMER* un comité de sélection composé des personnes suivantes :

1. Mme Sandra East, commissaire;
2. M. Louis Kemp, commissaire;
3. M. Denis Riopel, directeur du Service des ressources matérielles;
4. M. Claude Hamelin-Lalonde, architecte, DKA architectes;
5. M. Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général, ou, le cas échéant, son représentant, à titre de secrétaire du comité;

*DE CONVENIR* que ledit comité de sélection siégera à *huis clos*.

**Adopté**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CE-121212-2558

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 20 h.

Guylaine Richer, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général